



CONGRES FEDERAL

LILLE

Du 1^{er} au 5 février 2010



4 THEMES EN DEBAT

Thème 1

*Education, formation, recherche :
enjeux d'avenir*

Thème 2

*Le service publics et la fonction
publique sont une richesse*

Thème 3

*Pour des alternatives économiques,
sociales et environnementales*

Thème 4

Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Thème 1

***Education, formation, recherche :
enjeux d'avenir***

Préambule

Face à une politique
éducative :

- Ségrégative
- qui diminue l'offre de formation
- qui s'appuie sur une conception rétrograde de l'enseignement
- qui renonce sciemment à la réussite de tous
- qui « externalise » certaines missions
- qui attaque la laïcité

La FSU

défend le droit de tous à une éducation scolaire complète et de qualité par:

- une école publique et laïque pour tous, plus juste et plus égalitaire,
- qui refuse les fatalismes scolaires et sociaux et
- qui dispose des moyens de lutter contre l'échec scolaire et les inégalités de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Des savoirs pour tous

- **Dès maintenant et pour l'avenir, une société de la connaissance**

Il faut aujourd'hui maîtriser des savoirs exigeants pour appréhender les questions de société (sciences, technologie, médecine, environnement, éthique...), accéder à la culture et maîtriser une activité et un parcours professionnels. Il faut aussi apprendre à les critiquer voire les remettre en cause en fonction des évolutions. Les enjeux de la Recherche pour élaborer ces connaissances sont considérables.

Un Zoom « Recherche »

- **Pour tous les jeunes, des savoirs communs et spécifiques**

A l'opposé d'un projet éducatif réducteur, qui organise le délestage de très nombreux jeunes promis à un avenir d'injustices et d'inégalités, la FSU estime indispensable de penser, pour tous les citoyens de demain, une « culture commune scolaire » qui les forme aux grands enjeux de société, leur permet de prendre de la distance vis-à-vis d'eux-mêmes et du monde.

Un Zoom « Evaluations »

Inégalités sociales, territoriales et éducatives

•Lutter contre les inégalités, déjouer les fatalismes

La République proclame l'égalité des droits de tous ses enfants à l'éducation mais les inégalités sociales, culturelles, économiques, territoriales...pèsent lourdement sur les résultats et les destins scolaires, à tous les niveaux du système éducatif, ce que les effets de la crise ne peuvent qu'amplifier si la même politique se poursuit.

Un Zoom « [Projets éducatifs et territoires](#) »

•Pour tous les jeunes et partout, une éducation de qualité

La FSU considère que tous les jeunes peuvent réussir, accéder à la culture et aux qualifications

Les Parcours

•Relancer la démocratisation, élever les qualifications de tous

L'apprentissage comme outil de remédiation pour les élèves en grande difficulté est un leurre
Tous les élèves sont capables de réussir à l'école, au collège et dans une formation (générale, technologique ou professionnelle) du lycée. Sans ce parcours complet on sait qu'un jeune a très peu de chances de s'insérer durablement dans l'emploi qualifié, et tout simplement dans une vie ordinaire de citoyen, d'individu capable de conduire sa vie.

L'orientation doit offrir à chacun les moyens de se construire un projet d'avenir et de donner sens à ses apprentissages

•Affaiblissement des Services Publics et réformes régressives

Derrière le slogan d'une prétendue « Egalité des chances », se cache en fait une politique éducative réactionnaire de tri social qui, placée sous la contrainte idéologique de la réduction de l'emploi public via la RGPP, cherche à financer la réussite des uns par le cantonnement des autres à un avenir scolaire réduit au minimum, débouchant au mieux sur une qualification de niveau V (CAP) et qui n'épargnerait, dans les milieux populaires, que les élèves « les plus méritants ».

Zoom « Protection de l'enfance, éducation de la jeunesse en difficulté »

. La FSU porte une ambition pour tous les jeunes

Zoom « Orientation »

- **La formation professionnelle continue : une compétence partagée, de nouveaux défis pour la FSU.**

Avec la crise de l'emploi, les mutations du travail et les besoins des employés et des entreprises, la formation professionnelle est réinterrogée dans la plupart des projets politiques. La reconnaissance effective des qualifications des salariés est un enjeu majeur pour les personnes et le développement économique et social.

La nouvelle loi pour la formation professionnelle ne répond pas aux enjeux d'avenir pour notre société ni aux besoins des salariés, des demandeurs d'emploi et de territoires.

- **Services publics régionaux de formation professionnelle**

Au moment où le gouvernement fait adopter sa loi sur la formation professionnelle continue, transposition partielle de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) de janvier 2009, l'ARF préconise des Services Publics Régionaux de Formation Professionnelle. Les Régions revendiquent notamment de donner au PRDF (Plan Régional de Formation) un caractère prescriptif et de faire reconnaître la formation des publics les plus éloignés de l'emploi comme « Service Social d'Intérêt Général » (SSIG), terminologie de l'Union européenne qui pourrait permettre de déroger, pour les secteurs concernés, aux règles du marché.

Les métiers, les missions, les formations

•Une nécessité : des professionnels plus nombreux et mieux formés

La massification et la démocratisation de l'accès aux études se sont traduites notamment par une évolution des missions des enseignants et de l'ensemble des personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi par une diversification des emplois et des métiers de la sphère éducative, que ce soit dans le domaine associatif, dans d'autres ministères concernés par l'éducation et la formation des jeunes (justice, agriculture...) ou au niveau des collectivités territoriales

Pour la FSU, enseigner est un métier qui s'apprend. La formation des enseignants et leur recrutement sont l'un des leviers essentiels pour transformer l'école en profondeur. La formation des enseignants doit être améliorée. La place, le rôle et la nature des stages en sont un élément essentiel et nécessitent qu'en soient clairement posés principes et objectifs. L'apprentissage du métier suppose une prise en charge progressive des différentes situations professionnelles, notamment par des stages de pratique accompagnée, avec des périodes comportant des séquences d'enseignement sous la responsabilité des enseignants/formateurs référents.

- **La FSU dénonce la diminution massive de places aux concours et demande que soient revues les perspectives de recrutement des enseignants dès les concours 2010 afin de répondre aux besoins à tous les niveaux du système éducatif, pour permettre un accès plus large aux métiers de l'enseignement et favoriser l'accès aux concours internes dans tous les secteurs**
- **La FSU dénonce la publication des décrets sur les statuts particuliers des enseignants. Elle réaffirme son exigence d'abandon de la réforme en l'état et refuse toute mise en œuvre anticipée de cette réforme. L'année transitoire ne peut être l'occasion d'anticiper les débats de fond sur la formation. Inscriptions, validations et stages doivent notamment faire l'objet de discussions et non être imposés dans l'urgence au mépris des étudiants et dans le cas des stages, dans l'abstraction de l'intérêt des élèves.**
- **La FSU renouvelle son exigence que les dispositions sur l'organisation des stages pour les étudiants de M1 et M2 soit profondément modifiées, ce qui nécessite que la circulaire soit retirée et qu'un nouveau texte soit négocié.**

la FSU revendique

- Un recrutement par concours national au même niveau pour tous, afin d'éviter le décrochage 1er degré /2nd degré /PLP ;
- Une programmation pluriannuelle des recrutements avec un nombre de postes correspondant aux besoins, afin d'éviter le développement du recours aux précaires ;
- Des formations adossées à la recherche qui doit être développée, tant au niveau des disciplines qu'en éducation ;
- Une élévation de la qualification tant disciplinaire (ou pluridisciplinaire) que professionnelle de tous les enseignants des premier et second degrés et des CPE reconnue par un master ;
- Une année de fonctionnaire stagiaire pour les lauréats de concours qui soit une véritable année de formation et d'entrée progressive dans le métier avec un service d'enseignement réduit de 2/3 ;
- Des décharges pour les « tuteurs » dans les établissements du 2nd degré et les maîtres formateurs du premier degré ;
- Le maintien et le développement du potentiel de formation et en particulier des équipes pluri- atégorielles de formateurs, le maintien des sites de formation, tout particulièrement les IUFM, pour la formation initiale et continue .
- Le maintien des formations spécialisées (CAPA-SH, DDEAS...) .
- Le recrutement au niveau du master 2 de psychologie des COPsy et psychologues scolaires (avec maintien du recrutement interne PE pour ces derniers) .

Pour les étudiants, la FSU revendique

- **Des aides et des pré-recrutements, pour rendre attractives les voies qui mènent aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, et pour assurer la diversité sociale dans nos professions**
- **Les concours doivent rester ouverts à tous (et pas seulement aux pré-recrutés), pour rendre possibles des choix tardifs et des reconversions**
- **La réorientation universitaire doit rester possible**
- **Les nouveaux masters doivent permettre la poursuite d'études au niveau Doctorat**
- **Les débouchés professionnels autres que l'accès aux métiers de l'enseignement doivent être identifiés et clairement proposés aux étudiants.**

D'autres questions font encore débat.

- **La question de la formation des maîtres est sensible au sein des syndicats nationaux concernés et de la FSU. Les positions des uns et des autres, qui peuvent être divergentes, sont pour partie le fruit de l'histoire du système éducatif, de cultures professionnelles et de pratiques différentes. Ainsi, la place des concours et l'articulation avec les masters sont des sujets qu'il est nécessaire de continuer à approfondir au niveau fédéral en tenant compte des positions des syndicats nationaux.**
- **L'enjeu est la lutte contre la « réforme » proposée par le gouvernement et d'y opposer un projet alternatif cohérent.**